

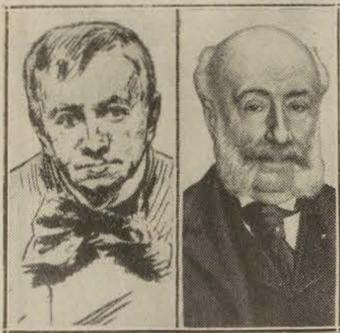
UN NOUVEAU LIVRE DE M. ARTHUR MEYER

"Ce que je peux dire"

M. Arthur Meyer, l'an dernier, a publié, avec le succès dont l'on se souvient, son premier volume "Ce que mes yeux ont vu". Ce maître journaliste nous offrira dans quelques heures la suite de ses souvenirs. Nous nous félicitons, dès aujourd'hui, de la bonne fortune qui nous permet de reproduire l'un des plus intéressants chapitres de "Ce que je peux dire".

Girardin avait quitté Paris, en 1870, avant l'investissement. Il était allé d'abord retrouver à La Rochelle son neveu, Léonce Détrouy, ancien marin, qui avait été nommé général et chargé d'organiser un camp. Il accompagnait son neveu à cheval dans ses tournées. Comme M. Thiers, il ne lui déplaissait pas de jouer au grand capitaine. A Tours, où il s'était ensuite réfugié, il reprit sa plume et écrivit de nombreuses lettres à des journaux de province. Il les réunissait en une brochure, qui parut sous le titre : *Les Cent Jours*. Il y attaqua, avec sa virulence ordinaire, le gouvernement de la Défense nationale, et c'est avec la même violence que, rentré à Paris, il combattait énergiquement la Commune, sommant M. Thiers de se débarrasser des hommes du 4 septembre, qu'il considérait comme les auteurs responsables de la défaite de la France et de l'insurrection de Paris.

Entre temps, il défendait un projet de république fédérative, puis une idée de



Deux grands journalistes
EMILE DE GIRARDIN - M. ARTHUR MEYER
(Dessin de Carolus Duran.)

scrutin de liste uninominal pour toute la France. N'avait-on pas dit de lui qu'il avait une idée par jour ? Une autre fois, cet homme infatigable apprenait à Mme de Loyne qu'il avait acheté le *Petit Journal* avec M. Jeanty, député de la Vendée, et M. Gibiat, administrateur général du *Pays* et du *Constitutionnel*, qui étaient déjà ses associés à la *Semaine financière*. Sous son habile direction, le *Petit Journal* se développait heureusement, mais c'est M. Marinoni qui lui donna un essor que notre excellent confrère, M. Brevet, a su lui conserver. Le *Petit Journal* est resté en effet l'émule des journaux à énorme tirage, tels que le *Matin*, le *Petit Parisien*, le *Journal*. En même temps, Girardin mariait son fils, ouvrait son hôtel à des dîners, à des soirées, à des bals costumés, dont sa belle-fille, Mme Alexandre de Girardin, l'aiderait à faire les honneurs avec distinction.

Un autre jour, il acheta la *France*; il se désola de ne pouvoir la galvaniser, quand surgit le 16 mai; il se réconcilia avec Gambetta pour mener une campagne acharnée en faveur des 363. La réconciliation avec Gambetta était toute politique, toute de surface. Jadis, il l'avait accusé d'avoir trahi Paris et la France. De pareilles attaques peuvent se négliger, elles ne s'oublient pas. Girardin était jaloux comme une femme. Il détournait Mme de Loyne de connaître Gambetta, dont il redoutait l'influence. Elle ne le vit jamais.

Gambetta était, d'ailleurs, l'âme d'un autre salon, celui de Mme Adam. Un jour, Edmond Adam, un très aimable homme, alors secrétaire général du Comptoir d'Escompte, amena à sa femme un de ses amis, qu'il avait invité à dîner. Il portait une redingote noire, un chapeau de panama et un pantalon de couli blanc. C'était Gambetta. Mme Adam dut lui apprendre l'utilité de porter un habit noir et aux opportunités de gouvernement. C'est chez elle que Gambetta arma ses amis contre le 16 mai et le 24 mai.

Elle était belle à cette époque, comme la république elle-même le paraissait à tous ceux qu'elle n'avait pas encore désabusés. Aujourd'hui, son patriotisme l'aiguille vers tous les adversaires de ses anciens amis. A Gif, où chaque dimanche ses nouveaux amis savent la rencontrer, elle a préparé et publié des mémoires qui sont un réquisitoire contre le radicalisme et même contre l'opportunisme, le régime de ses premières amours. Elle y a même doucement mis sur le gril le grand orateur, qui, dit-on, avait brûlé jadis pour elle, sans aucun succès d'ailleurs.

Mme de Loyne, très jalouse de ses amitiés, sut toujours respecter les amis des autres femmes; elle ne songea pas un instant à disputer Gambetta à Mme Adam. Quand Anatole France cessa de la voir, pour devenir le grand pontife d'un autre grand salon, elle le regretta, mais elle n'essaya pas de le reconquérir.

Après l'avènement de M. Grévy, Girardin, sans désertir complètement la politique, consacra son activité, toujours en éveil, aux grandes affaires. Notre pays connut, de 1880 à 1882, une « furia française » d'un genre nouveau; il n'y avait plus qu'une rue à Paris, la rue Quincampoix prolongée, où s'élevaient, à côté de l'Union Générale, cent banques diverses. Girardin eut la sienne, la Banque Nationale, qu'il fonda avec MM. Gibiat et Jeanty. Les actions de la Banque Nationale atteignirent des prix fabuleux. Girardin, écrivain, polémiste, directeur de cent journaux, auteur dramatique à ses heures, remueur d'idées, de projets, d'affaires, de chimères, qui avait été nommé sénateur en 1870, avant la guerre, sans avoir pu jamais prendre place au Sénat, qui fut élu député en 1879, sans avoir jamais siégé à la Chambre, qui ne voulut pas être ministre et

qui rêva peut-être d'être chef d'Etat, avait toujours vécu dans le luxe, sans compter. Il attendait la fortune du journalisme, elle lui vint de la spéculation. Encore un bon tour du destin ! Quand il mourut, il laissait à son fils, Alexandre de Girardin, un paquet énorme d'actions de la Banque Nationale, M. Joubert lui en offrit huit millions. Alexandre de Girardin, trop gourmand, refusa. Cassant ce pot au lait, avec beaucoup d'autres cruches, le krach survint, le krach de 1882. Il eût été en vérité curieux de voir le vieil athlète lutter pour défendre ses intérêts contre la tourmente, comme il avait combattu pour ses convictions contre toutes les tyrannies.

Que reste-t-il de Girardin ? Des brochures que personne ne lit plus, des articles dont on ignore même le titre. C'est le sort des journalistes d'être vite oubliés et leurs succès sont d'autant plus éphémères qu'ils ont été plus retentissants. Parfois, il se donnait la joie de prendre sur ses genoux son petit-fils Emile et de dire entre ses dents : « Enfin, voilà un Girardin légitime ! Ca n'est pas arrivé dans notre famille depuis trois ou quatre générations. »

Hélas ! le petit Emile, sur qui reposaient tant d'espérances, est mort, précédant de quelques années dans la tombe son père, Alexandre de Girardin, mort il y a quelques mois à peine.

Et, malgré moi, je pense aux vers de Lamartine :

Ici git... point de nom. Demandez à la terre ;
Le nom, il est inscrit...

J'arrête la citation. Ce nom d'Emile de Girardin, notre fameux ancêtre, il n'est inscrit nulle part; nulle trace n'en restera; un enfant, en mourant, l'effacera sur le sable où son grand-père l'avait tracé.

Arthur Meyer.

Excelsior offrira, dimanche prochain, à ses lecteurs la primeur d'une série de contes qui sera intitulée

"SCHEARZAD"

(VERSION AUTHENTIQUE)

par CLAUDE FARRÈRE

L'éminent écrivain des *Petites Allées*, de l'Homme qui assassina, et de la Maison des Hommes vivants, qui parut récemment, et fera, avec son style savoureux et fort, « la véritable aventure du sultan Schiar, roi de la Perse et de la Chine et de la caline Schearzad ».

Cette série paraîtra le dimanche à raison de deux contes par mois.

Echos

LES COURSES

Aujourd'hui, à 2 heures, courses à Vincennes (100). — Bagmatis d'Excelsior : Prix Michelot. — Naras des Gibouettes, Isen. Prix Mambreno. — Hydro de Leone, L'Ingenue. Prix de Santeny. — Frédaine, Esclavelles. Prix de Maisons-Laffitte. — Hellos, Hamilton. Prix de Bais. — Impetigo, Ida Princeton. Prix Léda. — Harmonie, Gilda. Prix des Primevères. — Flava, Grenade.

La fête à souhaiter : SAINT SYLVIN.

Auteuil avait hier un air de fête, de petite fête très intime. Une animation pareille un jeudi, voilà qui eût étonné si l'on n'avait su que c'est jour de réouverture. Il n'y a pas la foule des dimanches, non, mais on se retrouve après deux mois d'absence, on serre des mains, les visages plus accueillants reflètent la joie du retour, celle de revoir un lieu familier, témoin de nombreux succès et de non moins nombreux revers. Un vrai sportsman aime jusqu'au souvenir de ses défaites.

Un vieil habitué cherche les améliorations. Jadis, naguère, la Société des Steeple-Chases, toujours en quête de progrès, améliorait chaque année, paraît-il, son installation. C'était du raffinement. On n'en parle plus. C'est probablement que la perfection est atteinte. Mon vieil habitué se plaint de l'état de la piste, parfait en face des tribunes, mais fort critiquable ailleurs, prétend-il, de certains tableaux d'affichage admirables il y a trente ans, mais qui auraient grand besoin d'être modernisés. Mon vieil habitué est un grincheux. Les excellents commissaires de la Société des Steeple-Chases ont fait d'Auteuil un endroit exquis, incomparable; c'est un point sur lequel tout le monde est d'accord, même les parieurs qui ont pris hier la forte cuvette sur Hopper.

Peut-être se souvient-on qu'il y a quelque vingt ans furent interdits les attelages de chiens. Leur vitesse excessive et aussi les abus, les cruautés que cette mode provoquait légitimaient la mesure.

M. Herriot, maire de Lyon, vient d'apporter quelque atténuation à cette interdiction. Il autorise l'attelage des chiens comme auxiliaires de l'homme à des voitures à bras ou entre des brancards, si le conducteur se tient à côté de l'animal.

Cette autorisation comporte d'ailleurs les réserves nécessaires : pas de colliers étouffants, mais une bricole souple sur la poitrine; défense d'atteler les bêtes faibles, malades ou vicieuses, les chiens de chasse ou de luxe, les chiennes pleines ou allaitant.

Maurice Magre, qui vient de recevoir M. la Légion d'honneur, est parmi les jeunes poètes l'un de ceux qui ont une légende.

Au temps de sa première jeunesse — il n'y a pas bien longtemps — M. Maurice Magre habitait, en haut de la rue Rochechouart, un appartement bizarre et charmant.

Il recevait là, le dimanche après midi, des amis, des poètes, des artistes, des comédiens

et surtout des comédiennes. M. Marcel Cruppi, le fils aîné de l'ancien ministre, était l'hôte le plus assidu, et il y avait aussi M. Maurice Sarraut, actuellement vice-roi en Indochine; l'éditeur Grasset, M. Romuald Joubé, Mlle Sergine, Mlle Norma et bien d'autres.

Mais, plus tard, ces réunions avaient été envahies par toutes sortes de gens vagues que, parfois, M. Maurice Magre ne connaissait même pas. Alors, on prit une grave décision pour se débarrasser des inconnus. M. Marcel Cruppi, qui se déguisait à la perfection, acheta une grande barbe et, quand quelqu'un sonnait, c'était lui-même qui allait ouvrir.

Lorsque le visiteur ne montrait pas patte blanche, M. Marcel Cruppi, avec sa grande barbe d'occasion et un inimitable accent roumain ou américain, au choix, affirmait que M. Maurice Magre n'habitait plus là.

Aujourd'hui, M. Maurice Magre a abandonné la rue Rochechouart pour le quartier de l'Étoile.

Voulez-vous que les mansardes des petites ouvrières parisiennes (habitent-elles vraiment des mansardes?) soient fleuries?

Envoyez une souscription, si faible soit-elle, à MM. Eugène Figuière et Alexandre Mercereau, 7, rue Cornicelle, qui ont institué l'Œuvre du Jardin de Jenny. Déjà, douze mille rosiers ont été remis par MM. Gemen et Bourg, horticulteurs du Luxembourg, à cet éditeur et à ce poète qui croient si joliment aux mansardes de la défunte bohème.

Ne vous étonnez donc plus si vous voyez beaucoup de nos gracieuses midinettes éclairées de roses leur corsage.

Nous avons rapporté comment les douaniers de la frontière proche de Lille avaient, d'un coup de revolver au poeu arrière, arrêté une automobile équipée en fraude qui passait la douane à toute allure.

À la vérité, l'automobile continua sa route et aurait facilement échappé à une vaine poursuite si elle n'avait croisé sur l'un des boulevards de la banlieue de Lille un maréchal des logis télégraphiste du 6^e chasseurs, M. Auguste Nicaud.

Ce jeune sous-officier, fort avisé, estima qu'une voiture dont une roue roulait sur la jante devait avoir un motif très particulier pour mener un tel train. Il se lança à toute bride à sa poursuite, la perdit de vue, la rattrapa au moment où les fraudeurs tentaient une réparation et, malgré la menace de leurs revolvers, les mit en fuite.

M. Auguste Nicaud, dont le sang-froid et l'esprit de décision furent remarquables en l'occasion, vient d'être porté à l'ordre du jour de son corps d'armée.

Quand le skating fit son apparition à Paris on en interdit la pratique beaucoup trop dangereuse dans des rues fréquentées.

Ce fut une désolation parmi les enfants peu fortunés. Heureusement, la mesure s'est peu à peu relâchée. Les « rinkeurs » ont reconquis de loin en loin divers emplacements. Depuis quelques jours, l'une des terrasses qui s'élève au-dessus des souterrains de la gare d'Orsay est devenue une piste fréquentée. Des champions populaires s'y poursuivent, mêlent les marches de face aux périlleuses marches arrière avec une véritable maestria.

Et ils ont des spectateurs, bien que l'endroit soit désert, car depuis peu vient de s'ouvrir sur l'esplanade des Invalides le Concours général agricole, qui, jadis, hantait le Cours-la-Reine.

Le « Kohn et Kahn »... c'est, paraît-il, le nouveau jeu, le jeu qui, dans certains salons parisiens, remplace le bridge, et qui fait fureur en ce moment dans un grand cercle des Champs-Élysées.

Le Kohn et Kahn, car on lui a donné le nom de ses inventeurs, a été trouvé pendant un long voyage en chemin de fer à travers l'Amérique. M. Kohn et M. Kahn ont imaginé un jeu qui se joue à deux ou à quatre et qui est, dit-on, véritablement passionnant.

Tout de même, à quot servent les voyages en Amérique !

NOUVELLE A LA MAIN

Nous recevons avis que le titre du prochain ouvrage que MM. de Fiers et de Caillavet réservent à la Comédie-Française sera : *La Pochade*.

Sans-Souci.

La Caricature étrangère



CARNAVAL
L'IVROGNE DANS LA TOURMENTE DE NEIGE. — Assez ! assez ! avec vos contes !
«Atrai des Lustige Bieltler.»

A PROPOS DE « LA LÉPREUSE »

M. Ernest Caron précise les détails du vote

L'ancien président du Conseil municipal, qui présidait le jury, nous adresse les résultats du scrutin

Nous avons reçu de M. Ernest Caron la lettre suivante, d'autant plus significative que l'ex-président du Conseil municipal était vice-président du jury du concours à la Ville de Paris :

Monsieur le Directeur,

Veuillez-vous m'autoriser à vous adresser pour vos lecteurs et à l'occasion de la *Lépreuse* un renseignement qui me paraît indispensable pour compléter ceux que vous avez donnés mon collègue et ami Adrien Oudin, dans *Excelsior* d'avant-hier.

Le jury qui a statué était formé de douze membres :

1^{er} Quatre désignés par les candidats : M. Messager, Gabriel Fauré, Widor, Jules Combarieu, compositeurs ;

2^e Huit désignés soit par le Conseil municipal, soit par l'Administration, dont : MM. Théodore Dubois, Emile Pessard, Henri Février, Paladilhe, compositeurs ; MM. Deville, d'Andigné, Ernest Caron, conseillers municipaux ; M. Falcou, inspecteur des Beaux-Arts de la Ville de Paris.

Soit, en résumé :

8 compositeurs,
3 conseillers municipaux,
1 fonctionnaire.

12

Le jury ayant décidé, par 9 voix contre 3, qu'il n'y avait pas lieu de décerner de prix, a pensé qu'il y avait lieu cependant d'accorder deux primes.

On a alors voté sur les quatre candidats dont les œuvres avaient été retenues. Voici le résultat de ces votes :

M. Adalbert Mercier (Elsen)..... 9 voix
M. Roger Ducasse (Au Jardin de Marguerite)..... 7 —
M. Bertelin (Sakountala)..... 4 —
M. S. Lazzari (la Lépreuse)..... 2 —

La première prime a donc été attribuée à M. Adalbert Mercier, la seconde à M. Roger Ducasse, puis, par surcroît, sur la proposition d'un juré, membre de l'Institut, appuyée par un autre juré membre également de l'Institut, il a été accordé à M. Bertelin, à raison des qualités de sa partition, une mention honorable avec médaille, par 9 voix sur 10 votants.

Il résulte de ces votes que, mathématiquement, les reproches adressés aux conseillers municipaux sont absolument mal fondés.

Car la sentence du jury a été exclusivement prononcée par les musiciens. En effet, sur huit, il y en a au moins six qui ont éliminé la *Lépreuse*, et cela en supposant que les deux voix données en sa faveur soient des voix de musiciens.

Si, au contraire, ces deux voix ont été émises par des conseillers municipaux, la décision est encore plus nette. Voilà la simple vérité.

Maintenant, sans me livrer à aucun commentaire, il me sera permis de dire que le Conseil municipal, toujours si sympathique aux choses de l'art et aux artistes, et fondateur d'un prix dont le but est d'encourager les jeunes compositeurs, aurait peut-être quelque droit d'être récompensé de ses bienveillants efforts autrement que par des critiques du genre de celles qui viennent de se produire pour la première fois depuis que le concours existe.

Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

ERNEST CARON,
vice-président du jury,
ancien président du Conseil municipal.



M. ERNEST CARON
(Phot. Henri Manuel.)

TUBES APOCRYPHES

Pour voir la retraite

De Mlle Mélanie Poirat à M. Millerand, ministre de la Guerre.

Monsieur le ministre,

Je suis cuisinière et j'aime l'armée. Vous remarquerez aussi que je mets l'orthographe, ce qui est plus original. Au jour d'aujourd'hui, toutes les dames écrivent des romans; dans leur fréquentation quotidienne, nous apprenons la grammaire et le style. Ce qui fait que si des critiques leur disent : « Vous écrivez comme votre cuisinière », elles n'ont pas à en être autrement vexées.

J'en viens à l'objet de ma lettre qui est une pétition, comme le prouve ce papier ministériel m'argé selon les règles. Monsieur le ministre, je vous demande, au nom de mes collègues, de bien vouloir nous dire à l'avance l'endroit par où doit passer la retraite militaire que vous venez de nous restituer. L'autre soir, elle a passé par hasard dans notre rue. Ah ! mon cher monsieur, quelle émotion ! J'étais en train de servir un caneton aux olives à M. Branchot qui est le patron de monsieur. Tout à coup, les accents de la musique militaire me bouleversent, je lâche le plat et la sauce du caneton coule dans le dos du patron de monsieur. Pour le coup, il y en a eu deux de musiques ! Justement, c'est une sauce conséquente, parce qu'il y a des sauces légères qui ne sont pas tant de dégâts. Enfin ! je ne vais pas vous faire une leçon de sauces. Au contraire, si nous sommes prévenues nous pourrions dire au moment de nous engager, à l'heure où nous faisons nos conditions à nos maîtres :

— Je demande deux soirées par semaine, mon dimanche tout entier, quatre-vingts francs par mois, le sou du franc, une nourriture abondante et une heure de liberté chaque fois qu'il y aura retraite.

... C'est par rapport à un cousin à moi qui souffre du cuivre dans l'infanterie... — Mélanie Poirat.

P. C. C. : LE FAUSSAIRE.

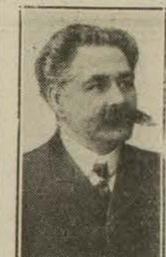
UNE CONFERENCE DE M. MABILLEAU

Toutes les femmes doivent aller à la Mutualité

Elles sont 500.000 à peine sur 5.250.000 mutualistes. C'est un chiffre que M. Mabillean voudrait doubler

[M. Léopold Mabillean a prononcé hier, au Lycéen Club, une conférence remarquable où il envisageait la mutualité au point de vue mondial. Nous publions ci-dessous des extraits importants de cette conférence, qui obtint un succès mérité.]

Dans les 22,300 sociétés de secours mutuels françaises, recensées par le ministère du Travail, il y a à peine 500,000 femmes sur 5,250,000 inscrits et cotisants — pas même le dixième de l'effectif ! Et je comprends dans ce chiffre non seulement les membres



M. LÉOPOLD MABILLEAU
(Phot. Henri Manuel.)

des sociétés féminines de tout ordre (maternelles, scolaires, professionnelles), mais les femmes et les jeunes filles qui suivent le mari et le père dans ces sociétés familiales, de plus en plus nombreuses depuis quelques années.

C'est peu, surtout si l'on considère que la femme a bien plus besoin encore que l'homme de la sollicitude sociale et de la protection mutuelle que lui assure notre institution.

C'est à vous, mesdames, à l'élite active et bienfaisante que vous représentez, c'est à vous seules qu'il appartient d'inaugurer et de conduire à bien ce mouvement libérateur — je ne dis pas en changeant, mais en étendant, en complétant les modes de votre intervention généreuse en faveur de vos seurs infortunées.

Trop souvent cette intervention se réduit à des secours directs et personnels de charité, ou encore à des concours pécuniaires à des œuvres d'assistance. Loin de moi la pensée de diminuer en quoi que ce soit la valeur morale de ces nobles pratiques, qui sont traditionnelles chez vous, et qui vous sont inspirées par les sentiments les plus profonds de l'âme féminine.

Mais comment méconnaître l'inefficacité finale du secours au misérable qui ne se double point d'une lutte directe contre la misère ? Chaque année, l'assistance privée et publique dépense en France un demi-milliard pour panser des plaies que notre société, en les soignant à la surface, continue à laisser se produire librement par l'effet des tares profondes qui rongent le corps social : le taudis étroit et infect où la vie de famille n'est plus possible, l'alcoolisme, la tuberculose, le vagabondage de l'enfance, l'immoralité de la rue...

La seule attitude réellement bienfaisante est celle qui arrache la société à un rêve de « secours » illusoire, et l'oblige à prévenir la misère, en provoquant la réaction des intérêts contre les fléaux qui les accablent, en leur persuadant de se défendre eux-mêmes, avec l'aide de tous leurs frères et leurs seurs, riches ou pauvres, heureux ou malheureux, liés ensemble par la solidarité de la vie sociale.

Et cela même est l'esprit de la mutualité, qui ne peut manquer de séduire les femmes de fête et de cœur qui me font l'honneur de m'entendre.

Je sais que l'immense majorité d'entre elles, sinon même la totalité, sont ou doivent paraître à l'abri des risques contre lesquels la mutualité prétend armer la société tout entière. Aussi est-ce à un sentiment plus élevé que l'intérêt personnel que je fais appel en les pressant d'entrer dans l'armée mutualiste. C'est au sentiment même dont la charité directe et l'assistance collective sont les formes incomplètes et inefficaces. C'est à l'amour du bien, à la pitié tendre et délicate qu'elles manifestent déjà sous tant de formes touchantes, et que je voudrais voir appliquer, avec une méthode plus effective et plus éclairée, à des œuvres plus vivantes et plus utiles.

LÉOPOLD MABILLEAU.

NOTES MUNICIPALES

Trop d'écrasés aux Champs-Élysées

Depuis quelque temps, les Champs-Élysées sont presque quotidiennement le théâtre d'accidents d'automobiles, qui se succèdent avec une régularité étonnante.

Loin de moi la pensée de renforcer les historiens à dormir debout que nous débilitons leurs feuilles et sur leurs placards les grévistes et les organisateurs de troubles. Je ne croirai jamais que les compagnies aient un intérêt quelconque à mettre au volant des chauffeurs incapables ou criminels.

Ces messieurs de la C. G. T., dans un but trop compréhensible, cherchent par tous les moyens imaginables, à effrayer le public parisien, afin de l'empêcher de prendre les voitures des non-syndiqués, même lorsqu'elles ont pour valet de pied un imposant « cipal ». Je ne sais pas ce que font mes voisins, mais ce que je sais bien, c'est que, mis en présence de deux voitures, dont l'une seulement est munie de la carte protectrice de la grève, je choisis toujours le mécanicien qui a su se passer du talisman imposé, et qui fait ainsi preuve, sinon de courage, tout au moins d'un certain esprit d'indépendance.

Mais pourquoi même en ce moment, avec un nombre d'automobiles forcément restreint par la grève, les accidents continuent-ils à se produire nombreux dans l'avenue des Champs-Élysées ?

J'ai dit à plusieurs reprises, ici, aussi bien qu'à la tribune du Conseil municipal, ce que je pensais de la circulation dans notre voie triomphale. Je n'y reviendrai pas aujourd'hui. Que faut-il faire ?

Augmenter les refuges ? Mieux canaliser les véhicules ? Changer la disposition des files de voitures ? Que sais-je ? Il y a en tout cas quelque chose à faire, et ce quelque chose, qui regarde uniquement la Préfecture de police, est d'une urgence absolue.

Que M. Lépine réglemente donc le plus tôt possible la circulation dans les Champs-Élysées, et, en attendant, qu'il augmente le nombre de ses agents en leur donnant des instructions formelles.

C'est l'opinion des représentants des Champs-Élysées, et c'est aussi le désir de la population parisienne tout entière. — ADRIEN OUDIN.